



124^e CONGRÈS

de la
**Confédération
Musicale de France**

DU 24 AU 26 AVRIL 2025
À AUXERRE





COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMF

LES MEMBRES DU BUREAU



Christophe MORIZOT

Président

christophe.morizot@cmf-musique.org



Thierry BOURGUIGNON

Premier Vice Président

thierry.bourguignon@cmf-musique.org



Arlette BRISON

Vice Présidente

arlette.brison@cmf-musique.org



Ludovic LAURENT-TESTORIS

Vice Président

ludovic.laurent-testoris@cmf-musique.org



Nadine DUVAL

Administratrice



Yves GALLO

Secrétaire Général

yves.gallo@cmf-musique.org



Dominique JOUGLA

Trésorier Adjoint

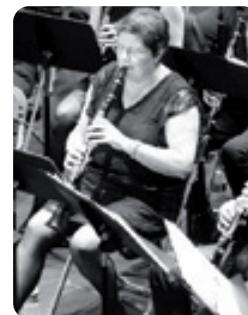
dominique.jouglia@cmf-musique.org



Catheline ROBERT-LALLOUET

Secrétaire Adjointe

catheline.lallouet@cmf-musique.org



Cécile ROY

Trésorière

cecile.roy@cmf-musique.org

124^e CONGRÈS

de la Confédération Musicale de France

LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Amaury BART

(suppléant Camille CHARLES)

Didier RAYNAL

(suppléante Agnès NITELET)

Jean-François BART

(suppléant Denis FALLEMPIN)

Jeannine SPENLÉ

(suppléant Jean-Louis SCHNEIDER)

Philippe BECCUAU

(suppléant Pierre SOUFFLET)

Éric TAUVRON

(suppléante Cécile LECLAIRE)

Damien BONNIN

(suppléant René SUAREZ)

Patrice BRISSON

(suppléante Maryse TROTET)

David BULCOURT

(suppléant Bruno DRINKEBIER)

Didier CHADAILLAT

(suppléant Philippe FOURNIER)

André CLAVERIA

(suppléant Jean-Claude BOURDIL)

Marie-Blanche DEIANA

(suppléant Laurent LACOTE)

Pierre DEIANA

(suppléant Daniel DI GIAMBATTISTA)

Dominique DESJARDINS

(suppléant Didier FROMONTEIL)

Yves FEDY

(suppléant Patrice MORANDAS)

Philippe FONDARD

Christian LEONETTI

(suppléant Bruno CHERRIER)

Pascal PIEDEFER

(suppléant Christian HAROIS)

Musicassur

ASSUREZ VOTRE INSTRUMENT DE MUSIQUE EN TOUTE SÉRÉNITÉ AVEC MUSICASSUR !

Bénéficiez d'une assurance sur mesure qui couvre vos instruments contre la casse, le vol et les détériorations. Jouez l'esprit tranquille !

QU'EST CE QUI EST ASSURÉ ?

- DESTRUCTION OU DÉTÉRIORATION ACCIDENTELLE
- VOL PAR EFFRACTION
- CATASTROPHES NATURELLES ET TECHNOLOGIQUES
- VOL PAR MENACE OU VIOLENCE

L'INDEMNISATION :

- Remise en état à l'identique
- Réparation ou remplacement des pièces détériorées
- Valeur de remplacement de l'instrument

Des tarifs négociés pour les adhérents de la CMF, à partir de 30 € par an, adaptés à la valeur de votre instrument.

Partenaire CMF

02 28 08 85 66

www.musicassur.fr



LE MOT DU PRÉSIDENT



C'est avec une grande émotion que nous nous retrouvons pour célébrer ensemble le 124^{ème} congrès national de la Confédération Musicale de France, ici à Auxerre, sur un territoire qui m'est particulièrement cher.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à la CMF Bourgogne et à la CMF Yonne, qui nous accueillent chaleureusement et ont préparé un programme riche en activités et en concerts, mettant à l'honneur le territoire, la richesse et la diversité des ensembles musicaux de la région.

Je remercie également le Conseil départemental de l'Yonne et la ville d'Auxerre pour leur soutien précieux. Il souligne l'importance de l'ancrage de notre réseau dans les territoires, un ancrage qui joue un rôle central dans la vie culturelle, sociale et citoyenne.

Ce congrès est un moment privilégié pour nous retrouver et pour construire ensemble l'avenir de notre réseau. Il est l'occasion de réfléchir à nos orientations, de partager nos projets et de mieux comprendre les actions menées, ainsi que les outils mis en place par la CMF nationale pour soutenir chaque acteur de notre réseau. Cette année a été particulièrement charnière : elle a permis de stabiliser notre équipe, de renforcer nos infrastructures et d'aligner nos ressources avec les besoins de nos adhérents et nos ambitions de développement. Cette réorganisation a ouvert la voie à de nouvelles dynamiques et à des actions concrètes dans des domaines clés tels que la formation des acteurs associatifs, la prévention et l'accompagnement des directions d'ensemble.

Dans un contexte financier de plus en plus tendu, où les crédits publics se raréfient, il est plus que jamais essentiel de renforcer la qualité de notre gestion, de faire valoir auprès des responsables institutionnels nos actions et l'importance de notre réseau ; un réseau porteur de cohésion sociale, de développement culturel et d'émancipation des citoyens. Notre engagement doit continuer à se faire entendre, et c'est ensemble que nous serons les plus forts pour porter notre voix auprès des pouvoirs publics.

Ensemble, poursuivons notre aventure collective et renforçons toujours davantage la place de la musique dans nos vies et dans nos territoires.

Christophe MORIZOT

Président de la CMF

ILS SOUTIENNENT LA CMF





LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DE LA CMF BOURGOGNE

©Sidi N'aïm



Bienvenue au congrès de la Confédération Musicale de France !

En CMF Bourgogne, nous pensons que la musique est bien plus qu'une simple combinaison de notes : c'est une aventure collective, une passion qui nous unit et nous fait vibrer.

C'est avec beaucoup de joie et une grande fierté que je vous accueille à l'occasion de ce congrès annuel, un moment fort de notre calendrier.

En Bourgogne, nous avons la chance de compter 190 sociétés musicales réparties sur l'ensemble de notre belle région. Nos orchestres d'harmonie, chorales, fanfares, écoles de musique et ensembles de musique sont autant de témoignages vivants de la richesse et de la diversité de notre patrimoine musical.

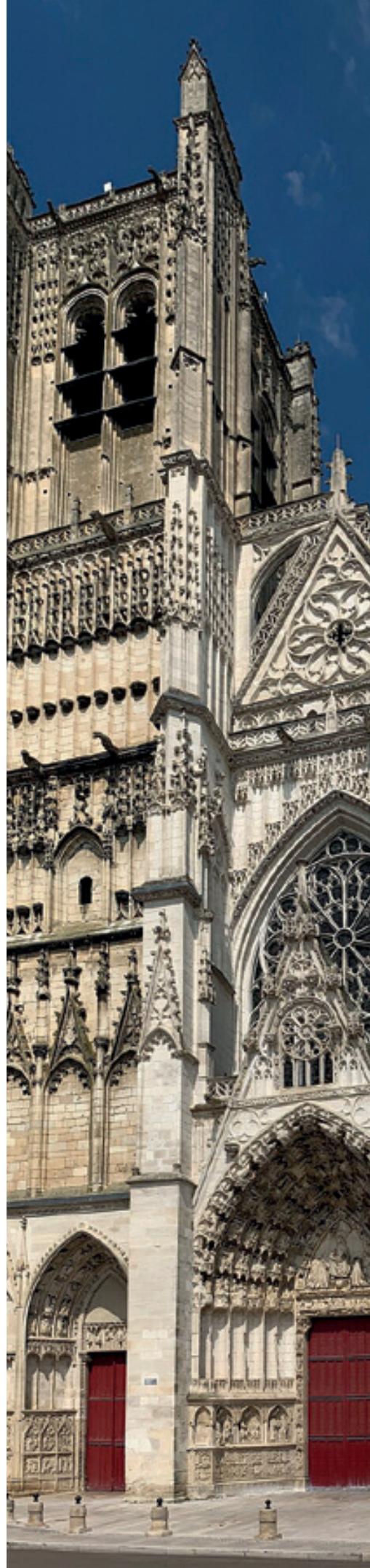
Ce congrès me permet de souligner deux axes de travail essentiels. D'une part, la collaboration avec les fédérations départementales, en travaillant main dans la main avec les fédérations de l'Yonne, de la Saône-et-Loire, de la Côte d'Or et de la Nièvre pour renforcer nos liens et soutenir les initiatives locales. D'autre part, le soutien aux sociétés musicales en leur apportant un appui concret pour les aider à réaliser leurs projets, que ce soit par des conseils, des ressources comme celles du Plan Fanfare, ou un soutien financier.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles, administrateurs et partenaires qui, par leur engagement, rendent possible le travail de la CMF Bourgogne.

Avec toute mon amitié musicale.

Noëlle ROBERT

Présidente de la CMF bourgogne



LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'YONNE

©Grégory Dorte



C'est un véritable plaisir pour le Département de l'Yonne d'accueillir, le 24 avril prochain, dans ses Celliers, la Confédération Musicale de France pour l'ouverture de l'édition 2025 de son Congrès annuel.

Œuvrer pour la musique c'est favoriser l'épanouissement de chacun. C'est pourquoi le Département est à l'écoute de toutes les initiatives qui promeuvent la pratique musicale.

Le Département de l'Yonne soutient depuis toujours l'action de la Fédération musicale de l'Yonne, véritable partenaire privilégié de notre politique culturelle volontariste. En effet, avec ses membres, nous avons contribué à la mise en place d'une formation des chefs d'harmonie ainsi qu'aux créations de l'Orchestre Départemental en 2022 et plus récemment du Brass Band départemental.

Le Département est aussi à l'écoute de toutes les initiatives qui mettent nos villes et nos villages en musique. Nous avons soutenu de nombreuses années les associations et les écoles de musique ainsi que de nombreux festivals comme les Estivales de Puisaye et les Millésimes de Tonnerre, placés sous la direction artistique de Lambert Wilson.

L'Yonne est terre de musique parce que nous vivons la culture comme vecteur d'émancipation.

C'est pourquoi, je me réjouis que le Congrès de la Confédération Musicale de France soit, au-delà des travaux nécessaires au bon fonctionnement de votre précieuse association, le temps d'une programmation musicale riche qui mettra à l'honneur, sur la scène du théâtre d'Auxerre, le Brass Band départemental, l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tonnerre et l'orchestre départemental d'harmonie.

Ces représentations seront le temps de belles rencontres avec des musiciens icaunais exceptionnels qui font la fierté de l'Yonne !

Grégory DORTE

Président du Conseil
Départemental de l'Yonne



LE MOT DU MAIRE

C'est avec une immense joie que nous vous accueillons à votre congrès musical annuel, un événement qui célèbre la magie des sons, et des rythmes. Aujourd'hui, vous nous permettez de plonger dans un univers où l'art et la technique se rencontrent. L'innovation dialogue avec la tradition, et où chaque note raconte une histoire.

Au fil de ces journées, vous aurez l'opportunité de participer à des conférences animées par des experts reconnus, de vous immerger dans des ateliers conçus pour stimuler la créativité et d'assister à des performances live qui transcendent les frontières du temps et de l'espace. Que vous soyez musicien professionnel, amateur éclairé ou simplement amoureux de la musique, ce congrès est pensé comme un lieu de rencontre, de partage et d'enrichissement mutuel.

Nous tenons à remercier les associations CMF de Bourgogne et plus particulièrement de l'Yonne qui a su proposer et organiser ce congrès à Auxerre. Ils ont réuni des talents venus de divers horizons pour vous offrir une palette d'expressions musicales, en passant par des explorations innovantes qui défient parfois les conventions. Chaque intervention, chaque performance est une invitation à redécouvrir la puissance évocatrice de la musique et à explorer ses multiples facettes.

Au-delà de l'aspect technique et artistique, ce congrès se veut également un moment convivial où le dialogue, l'échange d'idées et la création de liens durables sont au cœur de notre ambition. Nous espérons que vous repartirez non seulement avec de nouvelles connaissances et des inspirations, mais aussi avec de belles rencontres et des souvenirs inoubliables.

Bienvenue dans cet univers musical temporaire, vibrant et inspirant. Laissez-vous porter par les harmonies, engagez-vous dans la discussion et profitez pleinement de cette expérience unique qui, nous l'espérons, marquera le début d'un nouveau chapitre passionnant pour chacun d'entre vous.

Bonne écoute et excellente découverte à toutes et à tous !



©Xavier Morize

Crescent MARAULT

Maire d'Auxerre et Président de la communauté
d'agglomération de l'Auxerrois





LE PROGRAMME DU CONGRÈS

JEUDI 24 AVRIL

14H00 - 15H00

Réunion des Mandataires Intermédiaires d'Assurance

📍 Conservatoire à rayonnement départemental d'Auxerre

15H00 - 17H00

Réunion des Président.e.s des fédérations régionales CMF

📍 Conservatoire à rayonnement départemental d'Auxerre

17H00

Accueil des congressistes

📍 Conservatoire à rayonnement départemental d'Auxerre

Concert de l'Orchestre de Rue Départemental
de CMF Côte d'Or

🚌 Des navettes sont prévues pour vous transporter
du Conservatoire à Rayonnement Départemental
d'Auxerre aux Celliers du Département.

18H30

Inauguration du congrès, vin d'honneur et cocktail

📍 Celliers du Département

Avec l'Orchestre de guitares et mandolines de l'Yonne

Discours :

- Élus du Conseil départemental et de la Mairie
- Confédération Musicale de France :

Christophe Morizot, président de la CMF nationale,
et Noëlle Robert, présidente de la CMF Bourgogne

20H30

Concert d'ouverture

📍 Théâtre d'Auxerre

- 19h30 : Accueil en musique du public par l'Orchestre de Rue Départemental de CMF Côte d'Or
- 20h30 : Concert de l'Orchestre Départemental de CMF Yonne
- 21h20 : Entracte
- 21h30 : Concert du Brass Band Départemental de CMF Yonne

VENDREDI 25 AVRIL

8H30

Accueil café

📍 Conservatoire à rayonnement départemental d'Auxerre
Inscriptions, signatures, remise des dossiers congressistes.

9H00 - 13H00

Assemblée générale ordinaire (AGO) annuelle de la CMF

📍 Conservatoire à rayonnement départemental d'Auxerre

13H00

Repas

📍 Salle Vaulabelle

14H20 - 15H45

📍 Conservatoire à rayonnement départemental d'Auxerre
**Séance plénière : « L'engagement de la
CMF et de son réseau en faveur de la
prévention des Violences et Harcèlement
Sexistes et Sexuels et de l'égalité
hommes/femmes »**

16H00 - 17H30

📍 Conservatoire à rayonnement départemental d'Auxerre
**Table ronde : « Quelle place, quels rôles et
quels enjeux pour les écoles de musique
associatives du réseau dans l'écosystème
de l'enseignement artistique ? »**

🚌 Des navettes sont prévues pour vous transporter
du Conservatoire à Rayonnement Départemental
d'Auxerre à la Salle Vaulabelle.

18H15 Apéritif

📍 Salle Vaulabelle

18H45 Repas de gala

📍 Salle Vaulabelle

20H30

Concert de gala

📍 Théâtre d'Auxerre

- Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tonnerre
(Durée : 1h30 avec entracte)

124^e CONGRÈS de la Confédération Musicale de France

SAMEDI 26 AVRIL

8H30 Accueil café

📍 Conservatoire à rayonnement départemental d'Auxerre

9H15 - 12H00

Ateliers techniques, pratiques et d'information

📍 Conservatoire à rayonnement départemental d'Auxerre

12H00 - 12H30

Séance plénière de clôture du congrès 2025

📍 Conservatoire à rayonnement départemental d'Auxerre

12H40 Repas

📍 Salle Vaulabelle

14H00

Visite et dégustation à la Cave du Maître de la Poste

📍 Départ de la salle Vaulabelle

16H30

Déambulation des Banditos de la Nièvre dans le centre-ville d'Auxerre

📍 Départ : rue du Temple / Arrivée : Théâtre d'Auxerre

18H45 Repas

📍 Salle Vaulabelle

20H30

Concert de clôture

📍 Théâtre d'Auxerre

- 19h30 : Accueil en musique sur le parvis par les Banditos
- 20h30 : Concert de l'Orchestre d'Harmonie du Conservatoire à Rayonnement Départemental musique et danse de l'Auxerrois
- 20h50 : Entracte
- 21h05 : Concert de l'Harmonie d'Auxerre



Le Conservatoire à Rayonnement Départemental

7 rue de l'Île aux Plaisirs 89000 Auxerre

La Salle Vaulabelle

12 boulevard Vaulabelle 89000 Auxerre

Les Celliers du Département de l'Yonne

Place de la Préfecture 89000 Auxerre

Le Théâtre d'Auxerre

54 rue Joubert 89000 Auxerre

LE PROGRAMME ACCOMPAGNANT

Activités proposées aux accompagnants des congressistes, sur réservation, le vendredi 25 avril et le matin du samedi 26 avril.

Les repas et les concerts sont accessibles aux congressistes et aux accompagnants (sur réservation pour les accompagnants).

VENDREDI 25 AVRIL

9H30-11H30 :

Visite guidée d'Auxerre et de la cathédrale

📍 Départ à l'angle entre la rue Lebeuf et le Quai de la Marine

14H00 :

Visite du Château médiéval de Guédelon

📍 Départ pour le Château de Guédelon de la salle Vaulabelle

SAMEDI 26 AVRIL

9H00-12H00 :

Visite de la chocolaterie Grégory Féret et de la crypte de l'Abbaye Saint-Germain

📍 Départ : Chocolaterie Grégory Féret, 84 Rue de Paris 89000 Auxerre



PROGRAMME DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET DES DÉBATS

VENDREDI 25 AVRIL

8H30 - 9H00 ACCUEIL

Inscription des participants, signature des représentants fédéraux et délégués au vote et remise du dossier congressiste

9H00 - 11H30

PRÉSENTATION ET VOTE DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL 2024 par le président

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 par les membres du Bureau national et la direction

Nota bene : la présentation se fera en continu selon sept grands axes thématiques, suivie d'un temps de questions-réponses et de débat.

1

Pilotage, fonctionnement et gouvernance du réseau confédéral et de la structure de la CMF nationale

- Fonctionnement, organisation et gestion des moyens (hors budget)
- Animation de la gouvernance
- Relations partenariales et institutionnelles

2

Accueil, information et services aux adhérents

- Opentalent CMF réseau ; mise en place de la nouvelle offre BasiCompta
- Conseil RH, accueil et informations aux adhérents
- Gestion du service médailles et diplômes
- Service assurances, rôle MIA
- Aide à l'achat de partitions via la SEAM

3

Animation de l'information et communication interne et externe

- Veille et information
- Newsletter mensuelle et site internet
- Autres opérations de communication spécifiques

4

Accompagnement du réseau, et développement des ressources et outils en faveur de la pédagogie, de l'enseignement, de la pratique musicale

- Commission formation musicale et outils d'appui
- Commissions pédagogiques et instrumentales et édition des répertoires-conseil
- CMF Média
- Démarches partenariales avec les acteurs de l'enseignement et de la pratique
- Gestion de la partothèque et de CMF Doc

5

ESS, appui à la vie associative, éducation populaire et démarches de prévention

- Concerts solidaires, actions de solidarité
- Démarche Égalité hommes/femmes
- Prévention des VHSS
- Musique et handicap
- Musique et santé, prévention santé dans la pratique musicale
- Démarche de rapprochement entre les RIESS de la MGEN et les fédérations territoriales de la CMF

6

Formation et accompagnement des compétences des professionnels, des élus et des bénévoles

- Formation des responsables associatifs
- Formation des directions d'ensembles musicaux
- Développement de la formation professionnelle

7

Événements et projets culturels

- CNBB 2024 et préparation du CNBB 2025 ; partenariat européen avec EBBA/ EBBC
- Préparation du CNOH 2025 et partenariat ECWO
- Concours nationaux en région
- Mobilisation Jeux olympiques, la campagne « Esprit de Jeux »
- Partenariat pour la sortie du film *En Fanfare*

124^e CONGRÈS de la Confédération Musicale de France

11H30 - 11H45 PAUSE

11H45 - 13H

RAPPORT FINANCIER 2024 ET BUDGETS PRÉVISIONNELS 2025 ET 2026

- Présentation du Bilan Financier 2024 et vote
- Présentation des propositions d'ajustement du BP 2025 et du BP initial 2026 et vote

13H00 - 14H20 PAUSE DÉJEUNER

14H20 - 15H45

SEANCE PLÉNIÈRE

L'engagement de la CMF et de son réseau en faveur de la prévention des Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels et de l'égalité hommes/femmes

- Présentation de la démarche mise en œuvre en 2024 concernant les VHSS et du plan triennal de développement des actions de prévention suite au GT national dédié ;
- Rappel des enjeux de l'égalité femmes/hommes et temps solennel de signature du protocole d'adhésion au réseau européen Keychange en présence d'un représentant de la SACEM.

15H45 - 16H00 PAUSE

16H00 - 17H30

TABLE RONDE

Quelle place, quels rôles et quels enjeux pour les écoles de musique associatives du réseau dans l'écosystème de l'enseignement artistique ?

3 axes de réflexion, de fait interdépendant, guideront les débats :

- Enjeux d'évolution des pédagogies : le lien entre apprentissage et pratique collective en amateur ; pédagogie de groupe et de projet ; prise en compte de schémas directeurs et des orientations des politiques publiques nationales ;
- L'école de musique associative dans les territoires ruraux et périurbains : un acteur essentiel de l'accès à la culture, du développement social et de l'animation locale ;
- Évolutions des modèles économiques et enjeux de financement des écoles de musique dans un contexte de tension des crédits publics, de territorialisation et de concurrence de l'offre privée.

Des responsables du réseau CMF impliqués dans la gestion des écoles de musique, ainsi que quelques invités externes (experts, représentants institutionnels, homologues, etc.), contribueront au débat en apportant leur témoignage et point de vue.

SAMEDI 26 AVRIL

9H15 - 12H ATELIERS TECHNIQUES, PRATIQUES, D'INFORMATION

Deux sessions d'ateliers d'1h15 :

- 9H15 - 10H30 - Session 1
- 10H30 - 10H45 - Pause (15 mn)
- 10H45 - 12H00 - Session 2

Les 7 ateliers thématiques au choix :

- La prévention des violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS)
Atelier proposé uniquement en Session 1 – Nombre de places limité à 15-20 participants. Les participants peuvent apporter leur instrument personnel s'ils le souhaitent.
- La prévention des troubles musculo-squelettiques

- Utiliser Opentalent et les outils numériques de gestion (BasiCompta, HelloAsso, etc.)
- Communiquer pour sa fédération, son association et utiliser les outils CMF
- Ressources humaines : gérer du personnel dans une école de musique, employer des intermittents du spectacle
- Appréhender les cadres institutionnels, les relations avec les pouvoirs publics et les principaux dispositifs publics concernés par la pratique musicale amateur et son enseignement
- Utiliser les outils d'appui à la pédagogie : les épreuves FM, les répertoires, CMF média



124ème congrès de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

24 AVRIL - 20H30

ORCHESTRE
DÉPARTEMENTAL
YONNE
--

BRASS BAND YONNE

25 AVRIL - 20H30

ORCHESTRE
D'HARMONIE DE LA
VILLE DE TONNERRE

26 AVRIL - 20H30

HARMONIE DU
CONSERVATOIRE
D'AUXERRE
--

HARMONIE D'AUXERRE

jeu. 24 - sam. 26
AVRIL 2025
THÉÂTRE D'AUXERRE

INFOS ET RÉSERVATIONS



PROGRAMME DES CONCERTS, FESTIVITÉS ET ANIMATIONS



17H00-18H30

Animations musicales lors de
l'inauguration du congrès

📍 Conservatoire à rayonnement
départemental d'Auxerre

Orchestre de Rue Départemental de
la CMF Côte d'Or

📍 Celliers du Département

Orchestre de guitares et mandolines
de l'Yonne

20H30

Concert d'ouverture du Congrès

📍 Théâtre d'Auxerre

- 19h30 : Accueil en musique du public par l'**Orchestre de Rue Départemental de la CMF Côte d'Or**
- 20h30 : Concert de l'**Orchestre Départemental de la CMF Yonne**
- 21h20 : Entracte
- 21h30 : Concert du **Brass Band Départemental de la CMF Yonne**

JEUDI
24 AVRIL

Présentation de

**l'Orchestre de Rue
Départemental CMF 21**

L'Orchestre de Rue Départemental (ORDE) est un ensemble qui regroupe de jeunes musiciens passionnés autour d'un répertoire régulièrement renouvelé : le Brass Américain. Cet ensemble est sollicité pour jouer dans des prestations extérieures ou intérieures, ainsi que lors de déambulations. Son programme varié, ainsi que la forme que prennent ses prestations, lui permettent une grande flexibilité. Cet orchestre est financé par le Conseil Départemental de la Côte d'Or.

Les musiciens travaillent par session, une par mois. Ces séances sont axées sur l'apprentissage des pièces et de leur chorégraphie, le tout sans partition. Le choix des pièces jouées, des tenues et de chaque élément artistique est donné à chaque participant. Et pour mettre un peu d'ordre, l'ensemble est encadré par deux professionnels : Nicolas Cardot, professeur au conservatoire de Longvic et à la Lyre de Chalindrey et chef des Tontons Bringueurs Orchestra et Leeloo Charue, professeure à l'AMSA et à l'école de musique de la COVATI.

L'ORCHESTRE DE RUE DÉPARTEMENTAL CMF CÔTE D'OR (ORDE)





PROGRAMME DES CONCERTS, FESTIVITÉS ET ANIMATIONS

Présentation de

l'Orchestre de Guitares et Mandolines de l'Yonne



L'Orchestre de Guitares et de Mandolines de l'Yonne a été créé en 1995 par quatre professeurs de l'Yonne : Emmanuelle Clinet, Florence Sodoyer, Guy Chapalain et Jean-Michel Solesle. Depuis 2022, l'orchestre s'agrandit en accueillant Isabelle François et ses élèves mandolinistes. Et forme maintenant un orchestre à plectres : mandolines, mandole, guitares, basses. Actuellement, cet ensemble est constitué d'une trentaine de musiciens amateurs de tous âges.

Son activité lui permet de participer à des rencontres ou festivals en France et en Europe (Deinze et Gand en Belgique, Alpnach en Suisse, Trondheim en Norvège, Avignon, Le Havre, etc.).

L'Orchestre de Guitares et de Mandolines de l'Yonne s'est donné pour objectif de contribuer à l'enrichissement du répertoire pour orchestre. Il a passé commande à des compositeurs de renom et a eu le plaisir d'effectuer de nombreuses créations (œuvres de Sébastien Vachez, Olivier Bensa, Jorge Cardoso, Thierry Tisserand, Guy Chapalain).

L'ORCHESTRE DÉPARTEMENTAL DE LA CMF YONNE



124^e CONGRÈS

de la Confédération Musicale de France

BRASS BAND DÉPARTEMENTAL DE LA CMF YONNE



Présentation de

l'Orchestre Départemental de la CMF Yonne

Direction : Benjamin Félix

Créé en janvier 2022 par la CMF Yonne, l'Orchestre Départemental regroupe une cinquantaine de musiciens amateurs de bon niveau, quelques élèves en professionnalisation aux conservatoires de région ou aux conservatoires parisiens, ainsi que quelques musiciens professionnels (professeurs).

Les répétitions ont lieu une fois par mois dans une salle mise à disposition par la communauté de communes Serein et Armance. Deux à trois concerts sont donnés par an dans le département avec un programme très éclectique. L'orchestre est placé sous la baguette de Benjamin Félix, directeur de l'École de musique de Serein et Armance et chef de l'harmonie de Saint-Florentin.

Présentation de

Brass Band Départemental de la CMF Yonne

Direction : Cyril Blanc

Le Brass Band de CMF Yonne a été créé en janvier 2023 à la demande de musiciens. Il est constitué de musiciens amateurs, d'élèves musiciens et de professeurs des écoles de musique et conservatoires du département.

Cet ensemble travaille par session et se produit deux à trois fois par an dans le département. Ses membres n'ont qu'une envie : aller se frotter aux autres Brass Bands lors du concours national.



PROGRAMME DES CONCERTS, FESTIVITÉS ET ANIMATIONS

VENDREDI
25 AVRIL

Présentation de
*l'Orchestre d'Harmonie
de la Ville de Tonnerre*

Direction : Philippe Ferro et Céline Léveillé

L'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tonnerre rassemble 70 instrumentistes, vents et percussions, formés dans les écoles de musique et conservatoires de la région. Réputé pour la qualité de ses interprétations, il a remporté de nombreux concours et maintient un

20H30
Concert de gala
📍 Théâtre d'Auxerre
**Orchestre d'Harmonie
de la Ville de Tonnerre**
(1H30 avec entracte)

niveau quasi professionnel. Dirigé par Vincent Lescorné depuis 2001, il a contribué à faire découvrir des compositeurs comme Thierry Deleruyelle, Ferrer Ferran, Toshio Mashima ou Maxine Aulio.

L'orchestre met un point d'honneur à intégrer et valoriser les jeunes musiciens, leur confiant notamment les parties de solistes et les impliquant dans la vie associative.

Il a reçu le prix de l'Académie française pour l'essor des ensembles à vent (2010) et a été sélectionné pour un championnat à la Philharmonie de Paris en 2023. En 2024, il s'est associé au chœur « Les Métaboles » pour un projet porté par la Cité de la Voix.



L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE LA VILLE DE TONNERRE

124^e CONGRÈS de la Confédération Musicale de France

**SAMEDI
26 AVRIL**

14H00

**Visite et dégustation à la Cave
du Maître de la Poste**

📍 *Départ de la salle Vaulabelle*

16H30

**Déambulation des Banditos de la Nièvre
dans le centre-ville d'Auxerre**

📍 *Départ : rue du Temple / Arrivée : Théâtre d'Auxerre*

20H30

Concert de clôture

📍 *Théâtre d'Auxerre*

- 19h30 : Accueil en musique sur le parvis par les **Banditos**
- 20h30 : Concert de l'**Orchestre d'Harmonie du Conservatoire à Rayonnement Départemental** musique et danse de l'Auxerrois
- 20h50 : Entracte
- 21h05 : Concert de l'**Harmonie d'Auxerre**

Présentation des

Banditos

Direction : Michael Marceau

L'association des Banditos de Cercy-la-Tour est issue de l'ancienne fanfare. Presque abandonnée dans les années 2010, la direction a été reprise en 2016 par Michael Marceau, clarinettiste et saxophoniste. Il a su redonner l'envie aux musiciens de rejouer et de se produire lors de différentes manifestations : comices, fêtes de village, carnavaux, etc.



En 2024, les Banditos ont effectué une vingtaine de prestations (deux comices, deux carnavaux, brocante, animation de match de foot, fête de la Saint-Jean, retraite aux flambeaux du 14 juillet, marchés de Noël de Cercy-la-Tour et de La Charité-sur-Loire, etc.).

Ce petit groupe de vingt musiciens se réunit tous les lundis soirs en répétition. Leur répertoire est varié : musique de variété, musique de banda, valses, paso dobles, chansons françaises...

Ils sont subventionnés et soutenus par la mairie de Cercy-la-Tour.

Présentation de

***l'Orchestre d'Harmonie du
Conservatoire à Rayonnement
Départemental***

Direction : Jean-Marc Kuntzel

L'orchestre d'harmonie du Conservatoire à Rayonnement Départemental Musique et Danse de l'Auxerrois (CRD) réunit une soixantaine de musiciens de l'agglomération auxerroise et de l'Yonne, tous inscrits au CRD. Il se compose d'élèves de second et troisième cycle ainsi que de bons musiciens amateurs, encadrés par des professeurs du conservatoire.



PROGRAMME DES CONCERTS, FESTIVITÉS ET ANIMATIONS

L'ORCHESTRE D'HARMONIE DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL



Véritable orchestre-école, il enseigne les fondamentaux du jeu collectif : qualité sonore, écoute, équilibre, phrasé, intonation et précision. Il accompagne et met en valeur les grands élèves, les professeurs et d'anciens élèves poursuivant une carrière musicale.

L'ensemble interprète principalement des œuvres originales pour orchestre d'harmonie, ainsi que des transcriptions (classique, musique de film), toujours choisies pour leur qualité musicale.

L'orchestre est actuellement dirigé par Jean-Marc Kuntzel, professeur de trombone au CRD de l'Auxerrois.



Présentation de

L'Harmonie d'Auxerre

Direction : Jonathan Parriot

Fondée en 1893 sous le nom de Fanfare Ouvrière, l'Harmonie d'Auxerre a traversé plus d'un siècle d'histoire musicale. Devenue Union Musicale Municipale Auxerroise en 1964, elle prend son nom actuel en 1980. Aujourd'hui, sous la baguette de Jonathan Parriot (depuis 2024) et la présidence de Cécile Roy, l'Harmonie d'Auxerre a à cœur de promouvoir la pratique musicale et d'attirer de jeunes talents, perpétuant ainsi une tradition musicale vivante et dynamique. Près de 60 musiciens et musiciennes sont répartis en deux orchestres :

- L'Orchestre Ébonite, un ensemble de saxophones dirigé par Annick Trou.
- L'Orchestre d'Harmonie, dirigé par Jonathan Parriot, qui interprète un large répertoire allant des œuvres classiques de musique d'harmonie aux musiques de films en passant par des musiques plus festives destinées à être jouées en extérieur pour animer divers événements.

Les exposants



Crédit Mutuel



BOUSSOLE
MUSICALE



Les partenaires



AUXERRE



ATRIA
Architectes



ARCAD.26



LTM GROUPE



Art
&
tech

ROBIN-DUCROT
MÉTALLERIE

UBIK
ARCHITECTURES

Crédit Mutuel



CONTACTS

MEMBRES PERMANENTS



Mustapha BOUDJEMAI

Directeur

mustapha.boudjemai@cmf-musique.org



Emmanuel MALHERBE

Responsable administratif
et financier

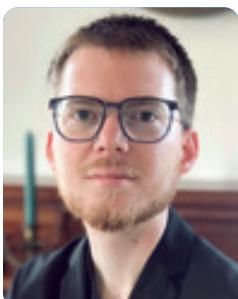
emmanuel.malherbe@cmf-musique.org



Emilie DRAPEAU

Production, évènementiel
et projets culturels

emilie.drapeau@cmf-musique.org



Louis THEVENIAU

Pédagogie et
Formation Musicale

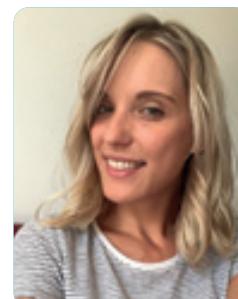
louis.theveniau@cmf-musique.org



Safiatou BENDAOU

Comptable

comptabilite@cmf-musique.org



Morganne DREUX

Communication et Information

morganne.dreux@cmf-musique.org



Jimena PONCE DE LEON

Economie Sociale et Solidaire,
formation et prévention

Jimena.poncedeleon@cmf-musique.org

124^e CONGRÈS

de la Confédération Musicale de France

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

NOM DE LA FÉDÉRATION	PRÉSIDENTS	MAIL CMF
Fédération des sociétés Musicales d'Alsace	François HUMBERT	alsace@cmf-musique.org
Association des Chorales d'Alsace	Roland KUSTER	chorales.alsace@cmf-musique.org
CMF Aquitaine	Sébastien LALANDE	aquitaine@cmf-musique.org
Fédération Musicale d'Auvergne		auvergne@cmf-musique.org
CMF Bourgogne	Noelle ROBERT	bourgogne@cmf-musique.org
Fédération Musicale de Bretagne	Yves MONTAGNE	bretagne@cmf-musique.org
CMF Centre val de loire	Pierre SOUFFLET	centre-val-de-loire@cmf-musique.org
CMF Champagne-Ardenne	Françoise HARBULOT	champagne-ardenne@cmf-musique.org
CMF Corse	Pierre DEIANA	corse@cmf-musique.org
Fédération Musicale de Franche Comté	Xavier SCHEID	franche-comte@cmf-musique.org
CMF Ile de France	Benoît JEULIN	ile-de-france@cmf-musique.org
Fédération de la Région du Languedoc Roussillon	André CLAVERIA	languedoc-roussillon@cmf-musique.org
CMF Limousin	Daniel RAYMONDIE	limousin@cmf-musique.org
CMF Lorraine		lorraine@cmf-musique.org
CMF Midi-Pyrénées	David GALASSO	midi-pyrenees@cmf-musique.org
Fédération Musicale de Basse Normandie	Anne FABLET-RENAUT	basse-normandie@cmf-musique.org
Fédération Musicale de Haute Normandie	Pascal PIEDEFER	haute-normandie@cmf-musique.org
Fédération Musicale d'Outre-Mer	Patrice BRISSON	outre-mer@cmf-musique.org
CMF PACA	Didier RAYNAL	paca@cmf-musique.org
Fédération Musicale des Pays de la Loire	Jean-François BART	pays-de-la-loire@cmf-musique.org
Fédération Musicale Poitou-Charente	Michel DUCHEMIN	poitou-charente@cmf-musique.org
CMF Rhône-Alpes	Alex ROSIER	rhone-alpes@cmf-musique.org
CMF Hauts-de-France	Bruno DRINKEBIER	hauts-de-france@cmf-musique.org
FRSM Hauts-de-France	Patrick ROBITAILLE	frsm-hauts-de-france@cmf-musique.org



10 RAISONS D'ADHÉRER À LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

1 Étre représenté, peser auprès des pouvoirs publics et des partenaires nationaux et internationaux

Reconnue d'utilité publique et agréée Jeunesse et Éducation populaire, la CMF est conventionnée avec le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale. Elle représente et défend vos intérêts, ainsi que les valeurs et spécificités de son réseau, auprès des institutions publiques et privées. Elle négocie également des soutiens financiers pour animer et développer des outils et projets à votre service. Ainsi, en rejoignant le réseau confédéral, vous accédez plus facilement à divers fonds, subventions et appels à projets, comme le Plan fanfare.

2 Bénéficier du soutien d'un réseau de proximité favorisant les dynamiques, les solidarités et les coopérations locales

La Confédération Musicale de France bénéficie d'un solide maillage territorial grâce à ses 24 fédérations régionales et 84 fédérations départementales, qui vous accompagnent au plus près de vos besoins et défendent vos intérêts auprès des acteurs institutionnels locaux. Rejoindre le réseau, c'est renforcer les solidarités et mutualiser des ressources au sein de votre CMF, coopérer avec d'autres membres et partenaires du territoire et contribuer à une dynamique locale.

3 Profiter de ressources pédagogiques innovantes pour l'apprentissage musical

À travers ses commissions et outils pédagogiques, la CMF vous accompagne dans vos activités d'enseignement et participe à leur évolution. Chaque année, elle édite des répertoires-conseils, élaborés par plus de 100 experts bénévoles, à destination des structures d'enseignement artistique, des professeurs, des élèves et des chefs d'orchestre. Vous y découvrirez des œuvres adaptées aux capacités, besoins et goûts de chaque élève. Elle met également à disposition une banque de données d'enregistrements sonores sur CMF Média (accompagnement piano et/ou partie soliste en pistes séparées), accessible gratuitement aux adhérents. Elle propose aussi des épreuves de formation musicale intégrant la notion de projet de l'élève et dispose d'un Centre de documentation riche de milliers de partitions.

4 Participer à des rencontres et événements nationaux

La CMF organise, pilote ou soutient de grandes manifestations (concours, championnats de brass band et d'harmonie, concerts solidaires, etc.) en mobilisant les soutiens de grands partenaires privés nationaux. Ces événements sont l'occasion de valoriser le réseau, la diversité de ses ensembles et de ses esthétiques musicales, ainsi que de soutenir la création artistique à travers la commande d'œuvres.

5 S'impliquer dans des projets artistiques collectifs et fédérateurs

Être membre de la CMF, c'est avoir l'opportunité de participer à des projets artistiques communs, portés au niveau national, qui favorisent les échanges et la création. La CMF met à votre disposition son expertise, ses moyens et ses ressources d'ingénierie pour développer des initiatives culturelles permettant à ses adhérents (élèves, ensembles et musiciens) de vivre des expériences musicales uniques. Parmi ces projets, on peut citer les stages de l'Orchestre national à plectres, le grand concert participatif à la Philharmonie, la collaboration avec Ibrahim Maalouf à Bercy, le Brass Band des jeunes, l'opération *Esprit de Jeux* en lien avec l'Olympiade culturelle (Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024) ou les animations musicales autour de la sortie du film *En fanfare* en 2024.

6 Etre soutenu et accompagné en tant que responsable associatif grâce à des formations, des ressources et un appui au quotidien

La CMF met son expertise et ses ressources au service des responsables associatifs et bénévoles de son réseau. Grâce à une veille active et une diffusion d'informations ciblées, elle vous accompagne dans la gestion et le développement de votre structure. Elle propose un accès privilégié à des formations adaptées dans les domaines musical, administratif et de la gestion associative (CFGA). Ces formations vous aident à mieux structurer vos activités, encadrer vos équipes et anticiper des enjeux essentiels, notamment la prévention santé des musiciens (troubles de la voix, audition, pathologies musculo-squelettiques, etc.).

7

Accéder à des ressources pour l'emploi et la professionnalisation dans le secteur musical

La CMF accompagne ses adhérents sur les questions liées à l'emploi associatif relevant de la convention collective ECLAT. En collaboration étroite avec Hexopée, le syndicat employeur, et les partenaires sociaux, elle contribue à l'émergence de nouveaux métiers dans l'enseignement artistique et la pratique musicale. Elle développe également des collaborations avec des acteurs clés de la formation musicale (CEFEDEM, Pôle supérieur d'enseignement artistique, CFMI) pour mutualiser les ressources, créer des passerelles, promouvoir des formations régionales et développer une offre de formation nationale. Ces formations s'adressent aux encadrants associatifs, directeurs et directrices de sociétés musicales, chef.fes d'orchestre et de chœur, etc. Enfin, la CMF organise l'examen du Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales (DADSM) et accompagne les fédérations dans la mise en œuvre du Certificat Régional de Direction des Sociétés Musicales (CRDSM).

8

Faciliter la gestion, la promotion de vos activités, l'accès à l'information grâce à des outils de communication adaptés

La CMF valorise les actions de ses adhérents à travers de nombreux canaux de communication (site internet, newsletter, agenda partagé, etc.). Avec l'outil CMF Archives, elle préserve et valorise son histoire ainsi que celle de la pratique musicale amateur. Elle propose également un intranet collaboratif, CMF Réseau, qui offre un espace personnalisé, des outils de gestion (membres, contacts, matériel, partitions, cotisations, etc.), un agenda, un site dédié, des messageries CMF, la possibilité d'envoyer des messages en masse, ainsi qu'un éditeur de statistiques, des rapports d'activité et un outil de comptabilité pour une gestion optimisée.

9

Tirer parti des opportunités d'un réseau de partenaires nationaux et internationaux

En tant que «tête de réseau» nationale, la CMF développe de nombreuses coopérations avec ses partenaires et homologues, tant en France qu'à l'international. Elle est présente dans de nombreuses instances nationales (COFAC, IFAC, CANOPÉA, etc.) et internationales (CISM, ECWO, EBBA, EGMA, EMCY, OFAJ, etc.), ce qui lui permet de mener des réflexions collectives, d'influencer les pouvoirs pu-

blics et de mettre en œuvre des actions communes (enquêtes, observatoires, formations, échanges internationaux, rencontres nationales, événements européens, etc.). Cette présence renforce la visibilité du réseau, ouvre des perspectives inédites et offre à ses membres des opportunités concrètes de participer à des projets et dynamiques nationales et internationales.

10

Bénéficier de services et avantages en matière d'assurances, de droits d'auteurs et de remise de distinctions honorifiques

La CMF a développé des partenariats permettant à ses adhérents de bénéficier de divers avantages pour leurs activités musicales et la gestion de leurs structures.

Société de perception et de répartition des droits

- SEAM : Aide à l'acquisition de partitions, réduction de la redevance annuelle forfaitaire pour les photocopies de partitions
- Sacem : Don annuel, gratuité et réductions pour les événements
- Spedidam : Abattement pour l'utilisation de musique enregistrée
- SACD : Réductions pour des représentations dramatiques

Mutuelle prévoyance et assurances spécifiques

- Assurance de groupe avantageuse pour les structures (responsabilité civile, accidents, locaux, instruments)
- Assurance santé complète et compétitive pour les salariés
- Assurance CMF licence pour les individuels : assurance Habitation, assurance Automobile, assurance Mutuelle Santé et une assurance pour les instruments

Des distinctions, médailles et diplômes

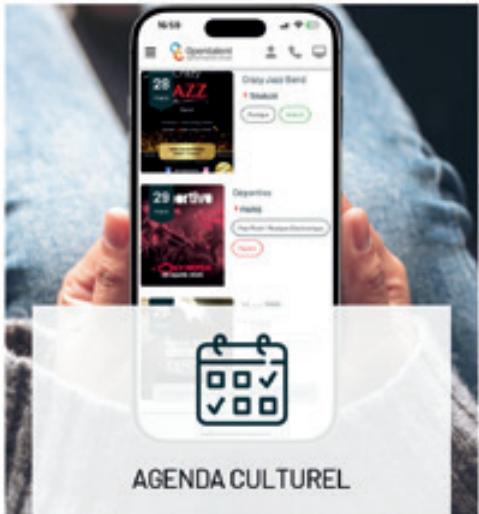
- Médailles et diplômes honorant l'ancienneté, la contribution des membres
- Médailles destinées à honorer la longévité de ses sociétés adhérentes
- Attestation destinée à valider le niveau des ensembles musicaux
- Diplômes de fins de cycles pour les élèves des établissements d'enseignement
- Offres promotionnelles et bons plans nationaux ou locaux : voyages, instruments et partitions, abonnements divers, etc. en fonction de partenariats négociés au niveau national.



Opentalent



CRÉATEUR D'OUTILS POUR LES ACTEURS CULTURELS



AGENDA CULTUREL



ANNUAIRE CULTUREL



ACTUALITÉS CULTURELLES

AGENDA



LOGICIELS



Orchestres, chorales, compagnies de danse, théâtre et cirque



Conservatoires, écoles de musique, danse, théâtre, cirque et arts



Fédérations, confédérations et collectivités territoriales



Adhérents CMF, vous bénéficiez de conditions spéciales !
Contactez-nous par téléphone au 09.72.12.60.17 ou par mail à contact@opentalent.fr